

Vièvre

bièvre
est

le magazine de la communauté de communes de Bièvre Est
#65 • hiver 2022



DOSSIER P. 8
**PLAN CLIMAT AIR
ÉNERGIE
TERRITORIAL :
BIÈVRE EST
S'ENGAGE POUR
L'AVENIR**

Lancement des travaux de la station d'épuration de Châbons

Mardi 2 novembre 2021, Roger Valtat, président de la communauté de communes et Philippe Charléty, vice-président à la planification du territoire et au cycle de l'eau, accompagnés de Didier Rambaud, sénateur de l'Isère, Samy Sisaïd, sous-préfet en charge de la relance, Cyrille Madinier et Isabelle Mugnier, conseillers départementaux, ont posé la première pierre de la station d'épuration de Châbons. Dès 2023, l'équipement intercommunal traitera les eaux usées des communes de Burcin, Bizannes et Châbons dont les adjoint et maires, Yves Jayet, René Gallifet et Marie-Pierre Barani étaient également présents.



édito

Roger Valtat
Président
de la communauté de communes
de Bièvre Est

2022 annonce la mise en œuvre de grands projets au service de notre territoire. Les travaux de la station d'épuration de Châbons ont démarré, le pôle petite enfance d'Apprieu a ouvert ses portes; le projet de territoire 2020-2030 va désormais pouvoir se développer et honorer son enjeu majeur, la transition écologique.

Le plus grand nombre d'entre nous a déjà pris conscience des changements qu'il faudra collectivement opérer dans nos quotidiens pour atteindre une sobriété énergétique heureuse.

La construction d'un outil institutionnel, le PCAET (plan climat air énergie territorial) est amorcée. Il aura comme moteur le maintien de la cohérence des initiatives individuelles, associatives, institutionnelles ou privées avec la réalité de notre territoire. Il définira les efforts justes et appropriés aux potentialités de notre environnement direct et dressera des actions concrètes.

Vous tenez entre vos mains l'un des témoins de ce changement. Votre magazine d'information évolue.

Impression sur du papier 100% recyclé, distribution par vos facteurs, envoi par voie dématérialisée aux entreprises et partenaires, périodicité repensée, ces adaptations dénotent de la volonté de vos élus de réduire l'impact environnemental de leurs actions à tous les niveaux des services à la population. Les changements n'aboutiront que si chacun s'applique à leur réussite.

Inspirons-nous par exemple de l'engagement de nombreux bénévoles à la richesse et à la qualité d'accueil des équipements intercommunaux. Leur implication est remarquable; à notre échelle, concourons à la rencontre des initiatives individuelles et collectives.

Avant de vous souhaiter une bonne lecture, je partagerai avec vous cette phrase de Michel de Montaigne, dont la contemporanéité résonne depuis le 16^e siècle : « C'est une belle harmonie quand le faire et le dire vont ensemble. »

sommaire

4_ actualités

8_ dossier

Plan climat air énergie territorial : Bièvre Est s'engage pour l'avenir

14_ solidarité

La force et l'esprit du collectif

16_ social

Rendre le numérique accessible

18_ vos communes

21_ portrait

Jamais sans son asso !

22_ à votre service

23_ agenda



Le nouveau centre technique opérationnel

Depuis l'automne, les agents de la régie des eaux de Bièvre Est connaissent une amélioration de leur quotidien professionnel. En effet, après avoir occupé une construction modulaire et partagé les vestiaires avec les agents des services technique et service des déchets ménagers, les agents en charge de l'eau et de l'assainissement ont emménagé dans des locaux mutualisés permettant de développer une offre de services centralisée et rationalisée.

Le nouveau bâtiment offre aux différents utilisateurs la possibilité d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

Les locaux regroupent une surface dédiée à la gestion administrative du service, des bureaux, une salle de réunion mais également une surface technique bienvenue. Atelier, garage, stockage et nettoyage représentent en intérieur et extérieur quelques 350m². Ces surfaces permettent aux agents en charge du réseau de continuer de répondre qualitativement aux missions de service public de la distribution et de l'entretien du réseau d'eau et d'assainissement.

Les travaux ont bénéficié de financements de plusieurs partenaires institutionnels, le Département de l'Isère, la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État.

L'ensemble de ces travaux et adaptations augure d'un gain de qualité, au niveau du service pour les usagers et des infrastructures pour les agents.

Une opération gagnant-gagnant !



Facture d'eau : optez pour la mensualisation

Lissage du montant de vos factures et prélèvement automatique sur votre compte bancaire, la mensualisation représente de nombreux avantages.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez opter pour la mensualisation de vos factures d'eau.

Pour cela, rien de plus simple, rendez-vous sur le site de la communauté de communes de Bièvre Est et téléchargez vos documents : www.cc-bievre-est.fr/1599-regie-des-eaux.html.

Remplissez-les et renvoyez-les par mail à facturation_eau@cc-bievre-est.fr ou déposez-les auprès du service usagers au siège de Bièvre Est, 1352 rue Auguste Blanchet à Colombe.

Votre demande sera traitée dans les plus brefs délais et la mensualisation de votre facture effective sous 6 à 8 semaines.

Vous avez des questions ?

Le service usagers se tient à votre disposition au 04 76 31 58 66.



en bref...

Inscrivez-vous sur les listes électorales !

En 2022 auront lieu les élections présidentielles et législatives. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Si chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, certaines situations nécessitent une nouvelle inscription.

Informations et inscriptions en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.

Bravo et merci !

La 25^e édition du festival Ticket culture s'est tenue du 29 octobre au 27 novembre 2021. Elle a réuni plus de 2500 spectateurs autour de onze propositions artistiques sur le territoire : musique, danse, conte, bal pour enfants, théâtre..

Merci aux bénévoles, agents et élus d'avoir rendu le festival possible.

Merci aux artistes d'avoir enchanté nos après-midis et soirées.

Merci au public d'avoir ri, dansé et applaudi.

Vivement l'automne prochain !



Consommez local... offrez Bièvre Est !

Contexte amical, familial ou professionnel, les occasions de faire des cadeaux ne manquent pas. Ce sont plus souvent les idées qui nous manquent !

Pour être certain de faire un cadeau qui plaira, Bièvre Est propose depuis quelques mois des chèques cadeaux locaux, une manière d'amplifier notre soutien collectif aux commerces locaux et de proximité.

Le principe des chèques cadeaux est simple et connu de chacun d'entre nous : se procurer des chèques cadeaux permet d'offrir des bons d'achat dans nos lieux de consommation favoris.

Ces enseignes, commerçants, artisans, producteurs locaux, restaurateurs ou structures de loisirs sont déjà plus d'une centaine sur le territoire de Bièvre Est.

Choisir un chèque cadeau Bièvre Est est donc une garantie de faire plaisir !

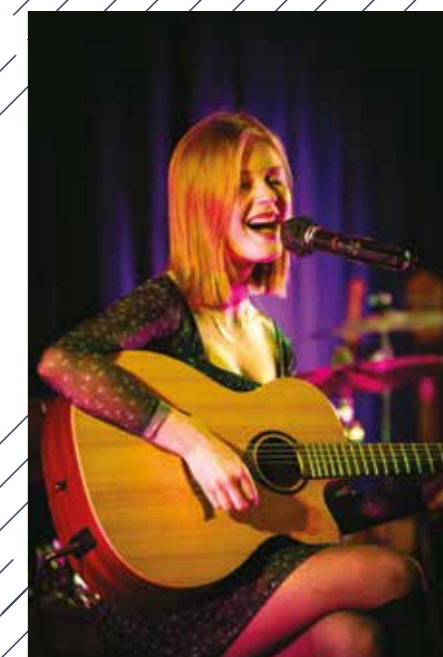
Vous êtes consommateur, détenteur de chèques cadeaux ou désireux de vous en procurer ? Consultez la liste des entreprises locales participant à l'opération sur le site dédié www.kadoenjoy.com/liste-boutiques-bievre-est.html.

Vous représentez une entreprise et souhaitez adhérer à l'opération Chèque cadeau - commerces en Bièvre Est ? Contactez le pôle attractivité par mail à economie@bievre-est.fr.

Vous représentez un comité d'entreprise, une institution publique, une association et vous souhaitez offrir des chèques cadeaux à vos adhérents ou salariés ? Contactez Euridice au 04 37 41 07 69 ou par mail info@euridice-dev.com.

Consommer local, c'est notre choix !

Suivez l'actualité économique de notre territoire sur www.eco-isere.fr.



Lenaig Colin © Hervé Combe



Le pôle petite enfance a ouvert ses portes

Projet structurant de la politique sociale du territoire, la construction du pôle petite enfance aura subi de nombreux retards, directs et collatéraux, inhérents à la crise sanitaire. L'ensemble des entreprises, des agents et des élus garants de la continuité du service public n'ont eu de cesse, ces derniers mois, de travailler aux différents scénarios pour maintenir une date de fin de chantier raisonnable et raisonnée.

C'est donc avec une satisfaction certaine, mêlée à une pointe d'appréhension que toute l'équipe du pôle petite enfance a accueilli, dans un bâtiment fraîchement aménagé, les enfants et leurs familles ce lundi 13 décembre.

Les enfants se sont très vite appropriés les locaux. L'ambiance sécurisée et ludique, les sens de circulation et la conception des espaces « à leur hauteur » sont remarquables. Les parents et les familles apprécient quant à eux la facilité d'accès du pôle, à proximité des axes routiers.

Si l'équipement est situé au cœur de notre territoire, c'est l'accompagnement des petits de 0 à 6 ans qui est la composante centrale de son projet d'établissement.

En effet, la rationalisation des espaces et la modernité empreinte de références patrimoniales, fruit du travail de l'agence CoCo architecture, dénotent de la volonté politique de centraliser en un même lieu, l'ensemble des services liés à la petite enfance. Accueil du jeune enfant (EAJE), relais petite enfance (ex-RAM) et accueil enfants parents (LAEP) co-existent désormais dans ce bâtiment et enrichissent leurs pratiques quotidiennement.

Le pôle petite enfance complète l'offre de services existante à Renage et au Grand-Lemps où Les Lucioles et Pirouette continuent d'accueillir vos enfants. Il renforce également le rayonnement sur l'ensemble du territoire du relais petite enfance, auprès des parents-employeurs comme des assistant(e)s maternel(le)s.

Une question ? Un besoin quant à la prise en charge, au développement ou à l'accompagnement de votre enfant de moins de 6 ans ?

Contactez le relais petite enfance au 04 76 06 96 96 ou par mail à petiteenfance@cc-bievre-est.fr.

Le pôle petite enfance est situé au 1357 rue Alphonse Gourju à Apprieu.



Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous répond aux enjeux de modernisation des services publics et permet le dépôt en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme auprès des services de votre commune.

Accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 où que vous soyez, le service de dématérialisation des autorisations d'urbanisme a beaucoup d'avantages. Dorénavant, vous n'aurez plus besoin d'affranchir en recommandé les nombreux exemplaires de votre demande, ni de vous déplacer en mairie.

La simplification de la démarche vous permettra de bénéficier d'un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel. Le traitement de votre demande sera optimisé grâce aux échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires se feront directement en ligne.

Économie, accessibilité, transparence de l'instruction, amélioration des échanges, traçabilité, les dossiers continueront d'être traités par des agents professionnels de l'instruction.

Vous pouvez préalablement retrouver une assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221.

Une seule adresse pour vos autorisations d'urbanisme en ligne : <https://sve.sirap.fr/>. Sélectionnez votre commune, créez votre compte et laissez-vous guider.



Contez-nous votre patrimoine...

Comme chaque été, la médiathèque La Fée verte propose une exposition participative.

Après avoir exploré l'Afrique, l'appel à projets 2022 invite à un retour aux sources de notre patrimoine bâti et architectural (usines, habitat, monuments...). Artistes amateurs ou professionnels, sculpteurs, photographes, dessinateurs, plasticiens, compositeurs, amoureux du patrimoine ou inspirés librement, soyez les bienvenus pour partager vos empreintes de patrimoine.

Vos candidatures sont attendues avant le 31 mars 2022.

L'appel à projets et les modalités de participation sont en ligne sur le site de La Fée verte : www.la-fee-verte.fr.

développement durable
**Plan climat air
 énergie territorial :
 Bièvre Est s'engage
 pour l'avenir**



© Ageden - J. Ducrois

Rapports du GIEC, Cop 26... ces évènements ponctuent notre quotidien et nous sensibilisent aux enjeux climatiques. Néanmoins, comment nos actions individuelles peuvent-elles se développer à des échelles collectives et peser davantage dans les changements à mener ? Le PCAET, porté par la communauté de communes de Bièvre Est, est l'outil idéal pour accompagner la transition écologique de notre territoire.

Le PCAET, qu'est ce que c'est ?

Obligatoire dans les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, le Plan Climat Air Énergie Territorial est un programme développé pour tous les acteurs du territoire : habitants, entreprises, collectivités. Le PCAET vise à atténuer le changement climatique, à développer les énergies renouvelables et à mieux maîtriser la consommation d'énergie.

Des objectifs mesurables

Le PCAET s'intéresse au climat, à l'énergie et la qualité de l'air. Ces enjeux sont liés et doivent faire l'objet d'une seule et même stratégie. Pour que la stratégie climat-air-énergie et les enjeux environnementaux de notre territoire soient cohérents, le PCAET fera l'objet d'une évaluation environnementale stratégique. Les objectifs du PCAET seront quantifiés et devront participer aux objectifs nationaux, notamment de neutralité carbone en 2050.

Une démarche d'élaboration au plus près du territoire

Le projet de territoire 2020-2030 place l'environnement au centre des enjeux. Par le recrutement d'une chargée de mission dédiée à la construction du PCAET, Bièvre Est réaffirme cette priorité. Ce poste transversal permettra une coordination de l'ensemble des partenaires du territoire au bénéfice de la mise en œuvre et de l'évaluation du programme.

Du diagnostic au plan d'action, un document réglementaire, obligatoire et adapté

Le PCAET est régi par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) adoptée en 2015. Ses contenu et méthode d'élaboration sont très cadrés et s'organisent en trois séquences.

Le diagnostic constituera un point de départ, un état « zéro ». Il permettra de savoir d'où on part et d'identifier les marges de manœuvre pour agir.

La stratégie fixera des objectifs chiffrés à différentes échéances et les moyens d'y parvenir.

Le plan d'action, volet opérationnel du PCAET, développera des fiches action pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie.

Chaque phase de construction du PCAET prendra en compte l'environnement et s'articulera autour des initiatives, plans, schémas ou programmes pré-existants. Ces interactions fortes permettront de construire un outil réaliste, fonctionnel et adapté à notre territoire. Chaque phase mettra en perspective la dimension environnementale propre à Bièvre Est.

Le plan d'action concernera tous les secteurs, résidentiel, industriel, tertiaire, agricole, mobilités. Les actions seront portées par l'ensemble des acteurs publics et privés impliqués.

Des instances pluridisciplinaires

Construire un PCAET adapté aux exigences et particularités de notre territoire nécessite l'implication de l'ensemble des partenaires locaux.

Aussi, trois instances représentatives travailleront en transversalité.

Le comité d'experts, composé d'acteurs institutionnels et associatifs, apportera un éclairage technique sur les leviers d'actions du territoire. Il favorisera l'appropriation territoriale du PCAET.

La commission, composée d'élus municipaux de chaque commune, étudiera les trajectoires possibles. Elle assurera les échanges avec l'intercommunalité et entre les communes. La commission conseillera le comité de pilotage.

Le comité de pilotage est quant à lui constitué d'élus communautaires et des principaux partenaires institutionnels. Il arbitrera et priorisera chaque étape,



Méthanisère, une initiative pionnière, collective et engagée

Première unité de méthanisation 100 % agricole à injection gaz d'Isère, Méthanisère est implantée sur la commune d'Apprieu et opérationnelle depuis septembre 2019.

Les 15 000 tonnes de gisements agricoles traités chaque année, fournies par 7 exploitations agricoles locales, permettent la production annuelle de :

- 15 millions de kwh d'énergie (soit l'équivalent de la consommation annuelle totale de 2 600 foyers),
- 14 000 tonnes de digestat naturel épandu en remplacement des engrais chimiques.

assurera le lien avec les services de l'État. Il garantira la cohérence du PCAET avec les dispositifs existants (PPA, PLUi, SCoT...).

Tout au long du processus, la population, dont l'implication reste le moteur essentiel de la mise en œuvre du PCAET sera consultée et informée, afin que chacun, collectivités comme habitants, participe à son niveau aux changements indispensables à la résilience écologique de la communauté de communes de Bièvre Est.

Pour toute information, consultez le site Internet de Bièvre Est www.bievre-est.fr ou contactez-nous par mail à pcaet@cc-bievre-est.fr.

3

Sobriété énergétique, efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables sont les trois leviers reconnus pour agir contre le réchauffement climatique.

6 ans

C'est le nombre d'années pour lequel la stratégie est fixée. Des objectifs chiffrés à différentes échéances et une description de la trajectoire permettront au territoire de tenir ses engagements.

PCAET : calendrier prévisionnel d'élaboration

26 octobre 2021

- lancement de la démarche
- 1^{er} comité de pilotage
- 1^{ère} commission

décembre 2021

- 1^{er} comité d'experts

février 2022

- validation du diagnostic et des enjeux

juin 2022

- validation de la stratégie

juillet 2022

- validation du plan d'action
- transmission du PCAET et de son évaluation environnementale à l'autorité compétente

octobre 2022

30 jours de concertation citoyenne

- présentation du PCAET
- présentation du rapport sur les incidences environnementales
- mise à disposition du projet par voie électronique

novembre 2022

- approbation du PCAET par délibération en conseil communautaire
- transmission au Préfet et Président du conseil régional

janvier 2023

- dépôt du Plan Climat Air Énergie Territoire de Bièvre Est sur la plateforme de l'ADEME (agence de transition écologique)

Un territoire déjà en action

Les acteurs locaux n'ont pas attendu le PCAET pour se mettre en action et les initiatives privées, associatives, entrepreneuriales comme publiques sont déjà nombreuses. Elles sont à valoriser et permettent d'envisager une montée en puissance rapide de la dynamique PCAET.



« *Beewatt nous permet d'agir pour la transition énergétique de notre territoire.* »

Présentation de l'initiative par Michel Forgue, président de Beewatt

Fin 2017, un groupe de citoyens et d'élus du territoire de Bièvre Est se réunit autour de la question de la transition énergétique à l'échelon local. Après avoir exploré différentes pistes, grâce à l'appui de l'Ageden et de la communauté de communes de Bièvre Est, le projet s'oriente vers la création de centrales photovoltaïques.

Profitant de l'expérience de territoires plus avancés que le nôtre, les membres du collectif décident de créer la SAS Centrales Villageoises Beewatt.

Cette société par actions simplifiée née en 2019 associe des citoyens, des collectivités et des entreprises.

Société citoyenne à fonctionnement coopératif, Beewatt compte 107 sociétaires dont 1 collectivité et 4 entreprises pour un capital de 67000€. Notre société citoyenne de production d'énergies renouvelables est pilotée par un conseil de gestion composé de 11 membres.

Choisis parmi les associés pour un mandat de 3 ans, ils déterminent les

orientations de l'activité de la société et veillent à leur mise en œuvre. Chaque associé dispose d'une voix, quel que soit son nombre de parts.

Beewatt continue de rechercher des toitures de 200m² et plus pour installer de nouvelles centrales photovoltaïques sur les communes de Bièvre Est. Contactez-nous!

Le projet vous intéresse? Rejoignez-nous!

Vous pouvez souscrire et devenir actionnaire (1 action = 100€), participer à la vie de la société (conseil de gestion, groupes de travail, etc.) ou signaler des toits potentiels.

Contacts :
beewatt@centralesvillageoises.fr
www.beewatt.centralesvillageoises.fr

Beewatt est membre de l'association des Centrales Villageoises : www.centralesvillageoises.fr.

Les premières installations ont bénéficié du soutien financier de la région AURA.

« *L'extinction nocturne de l'éclairage public permet de maîtriser nos dépenses énergétiques.* »

Partage d'expérience de Philippe Charléty, adjoint au maire de Châbons, vice-président communautaire

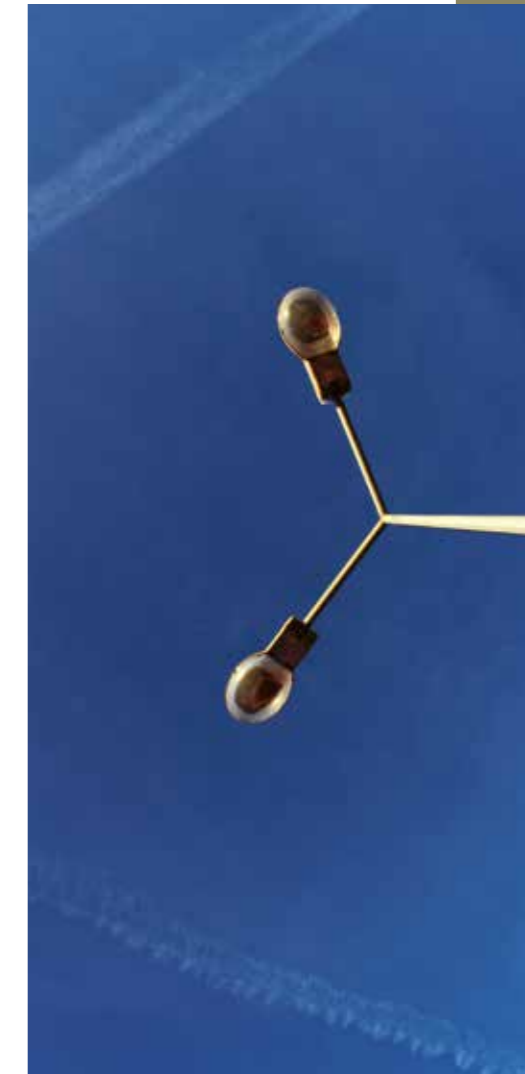
L'extinction nocturne de l'éclairage public est expérimentée avec satisfaction depuis 2015 par la commune de Châbons.

Le conseil municipal avait pour objectif de mieux maîtriser ses dépenses énergétiques, sur les plans économique comme écologique.

Selon une étude de l'ADEME, l'éclairage représente en moyenne 16% des dépenses énergétiques des communes.

La mesure a été mise en place après débats en conseil citoyen et conseil municipal. Nous avons engagé de nombreuses rencontres préalables, avec la Gendarmerie nationale ainsi que des communes et associations pionnières du domaine. Le choix d'éteindre l'éclairage public la nuit sur une plage de référence de 23h à 5h n'a depuis pas été remis en cause, ni par les élus, ni par les habitants. Le bilan s'est révélé positif dès la première année de fonctionnement. Comme prévu, notre consommation annuelle, basée sur les relevés d'EDF, est divisée par 2. Cela représente une économie pour la commune de 70 000 kWh.

Au niveau environnemental, cela représente moins de pollution, l'équivalent de 48 600 km en voiture ou de la consommation de 15 foyers français (hors chauffage).



Plus de 12 000 communes pratiquent l'extinction, partielle ou complète, de l'éclairage nocturne.



L'éclairage public représente 41% des consommations d'électricité des collectivités territoriales; 16% de leur consommation toutes énergies confondues; 37% de leur facture d'électricité.



30% des vertébrés, 60% des invertébrés, 90% des amphibiens et 95% des papillons en France sont nocturnes, la pollution lumineuse est une cause supplémentaire d'érosion de la biodiversité.

Même si cela est non mesurable, la biodiversité ne s'en porte que mieux. Les habitants vivant à proximité des lampadaires apprécient l'absence de lumière parasite dans leur chambre à coucher, leur sommeil étant de meilleure qualité.

Dans le même temps, sur la période d'extinction, aucun vol ou incivilité n'a été constaté. Si des faits répréhensibles restent à déplorer, ils ne sont cependant pas perpétrés dans l'obscurité

À coût unitaire constant la facture a baissé comme prévu de 47% entre 2014 et 2016, soit un gain de

7880€ par an. Notre consommation diminuant, la part fixe de notre abonnement est passée de 12 à 22% de notre facture.

Si Châbons a été l'une des premières communes du territoire à éteindre l'éclairage nocturne, de nombreuses autres ont suivi. Le bilan positif est le même partout : économie, écologie et satisfaction de la population. Des arguments qui devraient faire réfléchir l'ensemble des collectivités!



La force et l'esprit du collectif

Emprunter des ressources à la médiathèque ou participer à un atelier de l'espace de vie sociale sont le premier degré d'engagement dans le fonctionnement de la collectivité. Fréquenter les structures intercommunales participe à votre acceptation de leurs missions. Par cette action, vous pérennisez leurs actions de service public à destination de l'ensemble de la population.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, par envie, conviction ou encore solidarité, la communauté de communes de Bièvre Est rend possible une implication plus forte. Voici un tour d'horizon, non exhaustif, des temps de contribution qui s'offrent à vous.

Bibliothèques, médiathèques, et centres socioculturels sont des lieux de détente et de loisirs mais également de réflexion, de recherche, d'information. La participation citoyenne permet d'inscrire au quotidien les facteurs de lien et de cohésion sociale dans ces lieux ouverts au public.

À la médiathèque La Fée verte : je lis, tu lis, ils et elles lient

Née de l'initiative bénévole, la médiathèque La Fée verte perpétue naturellement cet esprit et a fait le choix de travailler en partenariat avec une équipe de volontaires.

Sa démarche, fortement participative, s'inspire de l'innovation sociale, qui repense les services publics en partant des besoins de l'utilisateur. C'est donc avec et par vous, habitants, que le projet de la médiathèque se construit et évolue.

accueil et conseil d'une bénévole à un parent au LAEP

Plus de 80 bénévoles prennent part au quotidien des établissements du réseau de lecture publique de la communauté de communes de Bièvre Est.

Essentiels au fonctionnement des bibliothèques et médiathèques, ce sont les bénévoles qui font vivre la lecture publique et la culture dans vos communes.

En fonction de leur appétence et de leurs compétences, encadrés et guidés par des professionnels, les tâches des bénévoles sont variées.

S'ils sont amenés à effectuer les prêts et les retours, ils accueillent chaleureusement le public, partageant leurs dernières lectures aux usagers ou encadrant la venue des groupes scolaires ou extrascolaires.

Les bénévoles concourent également à la qualité du fonds documentaire des équipements. Rangement, traitement, réparation, couverture, catalogage et inventaire des ressources constituent une grande partie de leur travail.

Leur implication est également très axée sur le développement culturel quand ils participent à la programmation et à la tenue des actions culturelles hors les murs.

Leur engagement est concret et s'ils doivent être tout aussi irréprochables que les agents du service public, la communauté de communes de Bièvre Est leur propose formation, information et conditions correctes de travail.

Éléments totalement intégrés au processus de fonctionnement de la médiathèque, les bénévoles ont une légitimité toute reconnue pour partager leurs ressentis sur les points d'amélioration du service public, dont ils sont les acteurs indispensables.

Pour ceux, moins disponibles, qui souhaitent participer au fonctionnement de la médiathèque et de son réseau, les possibles sont divers : cahiers de suggestion, boîtes à idées, journées dédiées, questionnaires usagers, appels à projets, ateliers, club lecture ou association des amis de La Fée verte sont autant de portes qui vous sont ouvertes !

Dans les centres socioculturels, le collectif se déploie sur le terrain

Entre autres principes fondateurs, les équipements socioculturels portent le développement de la participation habitante. Celle-ci nourrit l'adaptation des actions sociales aux besoins de la population et du territoire.

Les projets, de territoire comme d'équipements, des centres socioculturels et espace de vie sociale de la communauté de communes de Bièvre Est permettent aux usagers et habitants de corréler participation et niveau d'engagement.

Les collectifs « conseil de maison » sont propres à chaque équipement. Ces trois entités, une pour chaque

centre socioculturel et espace de vie sociale, sont composées d'élus, de partenaires, d'agents de terrain et d'habitants. Ils valorisent la présence de l'usager : celui-ci participera à la définition d'un projet d'équipement conforme aux attendus de l'ensemble de la population du territoire.

Les collectifs « projet » sont davantage ancrés dans l'action. Quinzaine contre les discriminations, Renc'arts de rue, ciné ou Ticket culture... ces événements récurrents animent notre territoire et sont motivés par la volonté politique. Ils ne seraient néanmoins pas réalisables sans la participation de nombreux bénévoles. Chacun à son degré d'implication définit une part du projet. Réflexion sur la programmation, contenu de l'évènement, organisation générale, ce sont d'aventures collectives que naissent de grandes réussites humaines.

Les collectifs thématiques se dévoilent dans les secteurs de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.

Afin de recueillir vos avis mais aussi pour améliorer les actions menées, toutes les expériences sont les bienvenues !

Jeunes ou adolescents ? Partez à la rencontre des animateurs des centres sociaux et proposez des activités à partager aux accueils de loisirs.

Votre chemin de vie est plus abouti ? Aux côtés des animatrices famille ou du relais petite enfance, transmettez votre appréciation des relations inter-générationnelles ou familiales, votre savoir-faire avec les jeunes enfants.

Favoriser la rencontre des publics, les échanges entre professionnels, élus, artistes, partenaires extérieurs et habitants est la garantie que les politiques publiques se construisent et évoluent au gré de vos attentes. N'attendez plus, devenez bénévole !

Pour vous investir dans le fonctionnement quotidien du réseau lecture publique, contactez la médiathèque La Fée verte au 04 76 31 58 60 ou par mail à lafeeverte@cc-bievre-est.fr.

Vous cherchez un collectif d'habitants pour voir se développer des projets ?

Contactez vos centres socioculturels :

- Ambroise Croizat à Renage

tél. 04 76 91 11 25

mail : ambroisecroizat@cc-bievre-est.fr

- Lucie Aubrac au Grand-Lemps

tél. 04 76 31 58 64

mail : lucieaubrac@cc-bievre-est.fr

- Espace de vie sociale à Saint-Didier-de-Bizonnes

tél. 06 89 94 58 88

mail : evs@cc-bievre-est.fr

Rendre le numérique accessible à tous

Au-delà des questions d'accès aux technologies du numérique, qui relèvent de politiques départementales et qui sont en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire, les inégalités de pratiques, à l'heure du « tout numérique » créent des disparités et tendent à exclure une partie de la population. Les facteurs d'éloignement du numérique sont multiples et la communauté de communes de Bièvre Est propose au quotidien des actions facilitatrices à ses habitants.



atelier de perfectionnement informatique à La Fée verte

L'usage du numérique est devenu en quelques années une composante quotidienne de nos vies. Accéder à un poste informatique connecté, opérer des démarches administratives en ligne, passer un appel en visio depuis sa tablette ou son smartphone, les besoins d'accès au numérique sont aussi nombreux que les utilisateurs. Non-équipement ou non-usage, de nombreux publics restent éloignés de la pratique du numérique. Qu'il s'agisse d'un manque de moyen, d'un manque de compétence ou d'un manque d'intérêt pour l'outil numérique, la communauté de communes de Bièvre Est propose une réponse adaptée à vos besoins afin de vous accompagner et d'autonomiser votre pratique.

Les centres sociaux, portes d'entrée en cas de difficultés

Les équipes des centres sociaux Ambroise Croizat à Renage et Lucie Aubrac au Grand-Lemps accueillent les usagers qui pourraient être en demande d'aide indispensable dans leurs démarches essentielles. Garant de la confidentialité de vos échanges, le personnel en charge de votre accueil mènera à vos côtés l'ensemble des démarches relatives à votre famille ou vous-même. En toute transparence, les agents des centres socioculturels vous guideront pas à pas et vous orienteront vers les interlocuteurs appropriés pour la concrétisation de vos demandes.

Avec la médiathèque La Fée verte, découverte, partage et perfectionnement pour les seniors

Vous avez reçu une tablette pour Noël? Vous trouvez votre navigation sur Internet laborieuse? Quel que soit votre niveau de pratique des outils numériques, les ateliers collectifs proposés par la médiathèque La Fée verte s'adapte à vos besoins. Venez partager votre expérience et enrichir vos compétences au gré d'ateliers thématiques proposés à fréquence régulière.

France services, prochainement un guichet unique pour toutes vos démarches administratives

Les espaces France services donnent accès dans un

seul lieu aux principaux organismes de service public. Assurance maladie, allocations familiales, impôts, retraite ou immatriculation, l'accès à l'ensemble de ces services sera encadré par des agents formés et disponibles pour vous accompagner. La communauté de communes de Bièvre Est travaille aux conditions d'ouverture de cette maison du service public subventionnée par l'État à l'horizon 2023.

Contacts utiles

- Centre socioculturel Ambroise Croizat 04 76 91 11 25
- Centre socioculturel Lucie Aubrac 04 76 31 58 64
- Médiathèque La Fée verte 04 76 31 58 60

Week-end de carnettistes

Le groupe municipal Art'Priou a organisé sa 1^{ère} rencontre carnettistes et accueilli 240 visiteurs, un vrai succès.

Le carnettiste dessine et peint le monde. Dominique Pallier, Maire d'Apprieu, a coupé le ruban et lancé le salon. Il y avait 2 vendeurs de livres jeunesse, 18 carnettistes et une vente de matériel à dessin. À la médiathèque, ont été diffusés des films. Satisfaits de cette rencontre haute en couleur et appréciée par tous, Art'Priou retiendra de ce week-end la convivialité, les rencontres et les liens créés au sein de l'équipe. Rendez-vous en octobre 2022 !



Espace multi-activités et terrain multi-sports

À Colombe, il n'y avait que peu de jeux pour les enfants dans l'espace sportif Mélina Robert-Michon, c'est pourquoi la municipalité a décidé d'améliorer l'aire de jeux en créant un nouvel espace.

De plus le city-stade très utilisé était vieillissant nous avons donc fait d'une pierre deux coups en le changeant lui aussi. Et comme il faut penser à tout le monde nous avons mis en place un espace fitness libre d'accès avec différents appareils. Les travaux ont démarré comme prévu mi-octobre.

La société Transalp qui a fabriqué les installations dans son usine de L'Albenc, a commencé la mise en place fin octobre. Les travaux se sont terminés en fin d'année. Même s'il restera la pelouse à refaire aux beaux jours, ce nouvel espace est déjà accessible à tous !

Ouverture de l'agence postale communale

Depuis début septembre, après quatre mois de travaux, l'agence postale communale est ouverte dans les locaux du rez-de-chaussée de la mairie, situés 7 rue Émile Zola à Izeaux. L'accès s'effectue par une entrée indépendante en passant par une porte sécurisée à l'avant du bâtiment.

Vous serez accueillis par Marie-Pierre Button, nouvelle employée municipale, qui est joignable durant les horaires d'ouverture au 04 76 93 90 11.

Retrouvez tous les services de l'agence postale le lundi de 15h à 17h, le mardi de 10h à 12h et de 15h à 18h, le jeudi et le samedi de 10h à 12h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h.



Beaucroissant

La 51^e foire de printemps, la « petite » Beaucroissant, est avancée au 2 et 3 avril prochains, en raison des deux tours de l'élection présidentielle.

Après 4 annulations de foires en 2020 et 2021, la municipalité, le service foire, les élus et les agents de Beaucroissant s'activent pour que la vie reprenne son cours normal.

Traditionnellement, la foire d'avril se tient les samedi et dimanche les plus proches du 24 avril, jour de la Saint Georges. Mais cette année, le 24 avril est le jour du 2nd tour des élections présidentielles.

En concertation avec les exposants, la municipalité a finalement retenu les 2 et 3 avril 2022 pour tenir la foire. Il reste maintenant à mettre en place le dispositif qui permettra de faire face aux contraintes sanitaires pour accueillir, avec un maximum de sécurité, les dizaines de milliers de personnes qui fréquentent habituellement la « petite » foire de printemps.



De plus en plus d'affluence au magasin pour rien !

Le principe du magasin pour rien est la liberté ! Tout le monde peut apporter ou prendre des objets, sans inscription ni cotisation d'aucune sorte. Pas même besoin d'avoir déjà déposé quelque chose pour entrer, passer un moment sur place, échanger avec les autres visiteurs et l'équipe autour d'un café ou d'un thé.

Tout le monde peut donner ou recevoir ces objets. C'est une bonne chose pour la planète. Et l'anonymat de ceux qui donnent et reçoivent permet de respecter une certaine dignité et égalité entre les personnes qui fréquentent le magasin pour rien, quel que soit leur niveau de vie. On a trois options : prendre et donner, prendre ou donner. Libre à chacun !

Le magasin pour rien est ouvert au public tous les 1^{ers} samedis de chaque mois de 9h à 12h. Il est situé immeuble Le Vallon, rue de l'église à Châbons.

Que pouvez-vous déposer ? Vous pouvez déposer les types d'objets suivants : petit électroménager, vêtements de bébés jusqu'à 2 ans, jeux, vaisselle, livres pour enfants. Pour tout autre objet, il sera possible de les soumettre à l'avis des bénévoles. Les objets déposés doivent être en bon état de fonctionnement et de propreté. Les vêtements d'adultes, les livres pour adultes ne seront pas acceptés.

Vous souhaitez déposer des objets ? Pour réceptionner vos surplus, le magasin pour rien vous accueille tous les vendredis, la veille des samedis d'ouverture, de 16h à 17h (hors jours fériés).



Oyeu

Un café-épicerie qui réveille l'âme d'Oyeu !

Grâce à l'opération 1000 cafés qui facilite la ré-ouverture ou le maintien de lieux de proximité dans les territoires ruraux, ainsi qu'aux financements d'acteurs locaux dont Bièvre Est, Bruno Rayé, restaurateur jusqu'alors installé à Paris vous accueille désormais au Local à Oyeu.

Ce café-épicerie permet aux habitants de tous âges de se retrouver mais également de profiter de nombreux services, entre restauration, épicerie, point presse et relais colis.

Soyez les bienvenus au Local, 24 rue de l'église à Oyeu !



Bizonnes

Bizonnes, terre d'accueil

En plein cœur de l'été 2021, tout le village de Bizonnes a stoppé son activité pour accueillir La France en courant, qui a fait étape à Bizonnes.

Malgré le contexte sanitaire, nous avons pu organiser l'arrivée de la 6^e étape de cette manifestation.

La France en courant, dite FeC, est un challenge né en 1985. Créé par un boulanger marathonien, ce premier tour de France pédestre de 2700km se déroule en 13 étapes par relais de 8 coureurs (ce qui représente 200km par jour). La course prenait son départ dans l'Aisne, arrivait dans l'Eure et traversait 13 départements. Aujourd'hui, cette course est reconnue par la fédération française d'athlétisme.

Autour de l'arrivée de cet exploit sportif, la commune de Bizonnes a créé une remarquable manifestation festive. Le maire, René Gallifet, l'ensemble des élus, l'artisan boulanger et les entreprises locales ont su relever ce défi à travers différentes animations dans un esprit très convivial et chaleureux.

Pour couronner l'investissement de la commune, une équipe de coureurs locaux a parcouru 100 kilomètres entre Bizonnes et Pontcharra. Ils ont, aux côtés des coureurs de fond, traversé Le Touvet, Saint-Pancrasse, le col du Coq, Saint-Hugues, Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Joseph-de-Rivière, Saint-Nicolas-de-Macherin, La Murette et Le Grand-Lemps. La team Biz a relevé le challenge brillamment et bouclé l'étape en 6h45 avec une moyenne de 14,5 km/h ! Plutôt pas mal !

Cette magnifique journée s'est terminée autour d'un repas convivial et festif, organisé sur la place du village. Une belle initiative et le souhait d'une longue vie à cette FeC !



Jamais sans son asso !

Annie Dhien, le dynamisme et la détermination qui la caractérisent, n'auront jamais quitté notre territoire très longtemps. Originaire de Châbons, elle intègre l'Union Châbonnaise comme gymnaste en 1967, pour ne plus abandonner ni la gymnastique, ni l'association. Alors jeune adulte, elle complète sa pratique sportive sur les terrains de basket avec le Stade Châbonnais. Son activité professionnelle d'enseignante la pousse vers l'agglomération grenobloise. Chaque fin de semaine est néanmoins l'occasion de revenir en famille à Châbons, pour un match, un entraînement, une compétition.

C'est tout naturellement qu'en 1986, sous le patronage bienveillant des membres de l'Union Châbonnaise, Annie Dhien devient la candidate idéale pour occuper la présidence de l'association. Aujourd'hui, cela fait 36 années qu'Annie Dhien tient la barre de l'union, épaulée par un noyau solide de bénévoles.

L'association, qui comptait à la dernière rentrée pas moins de 300 licenciés, propose gymnastique, éveil, sport boules, basket vétérans, yoga adultes et enfants, fitness ou zumba ; il n'y a que l'embarras du choix et un temps de gestion grandissant.

Mais le temps semble être extensible pour Annie. Son investissement se poursuit dans les instances régionale et départementale de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) dont elle est vice-présidente chargée de la commission technique de gymnastique féminine.

Fidèle, elle est également, au sein de Terres Froides Basket, responsable depuis 1997 du pôle animation et secrétaire depuis 2016. Dans l'ombre, Annie Dhien cherche les salles idéales pour les matchs, organise les déplacements et les manifestations festives, se soucie des collations bienvenues après les matchs des deux équipes seniors M1 et SF1...

Comment, dans une société en constante évolution, aux pratiques de plus en plus individualistes, garde-t-on le cap, la foi intrinsèque de s'investir pour les autres, quel est le moteur de cette vocation de bénévole ? À cette question, Annie Dhien n'a pas vraiment de réponse. Elle est, elle vit, elle fait. C'est tout. Naturellement. Elle ne se met pas en retrait, loin de là, mais elle n'est pas de celles qui se mettent en avant.

Alors elle partage, elle encourage, elle valorise... la transmission des savoirs, la rigueur de la pratique, l'esprit d'équipe, l'échange humain... Elle motive les troupes, les bénévoles, les salariés comme les sportifs et sportives, elle exulte lors des victoires, elle encourage. Annie prend soin, de l'éthique, comme du physique, pour inspirer les individus de demain, ces jeunes espoirs qui chaque jour illuminent son quotidien. Annie Dhien est une nouvelle preuve que la jeunesse n'est pas un moment de la vie mais un état d'esprit.

Loisirs ou compétition, les activités proposées par l'union châbonnaise sont nombreuses. Nouveauté 2021, le yoga enfants pour les 7 - 10 ans !

Plus d'informations sur www.unionchabonnaise.com

Sur la photo ci-dessus, Annie Dhien est entourée d'une partie des encadrantes (gymnastes bénévoles et salariées) de la section gymnastique féminine de l'Union Châbonnaise.

Services généraux

Communauté de communes de Bièvre Est

Parc d'activités Bièvre Dauphine
1352 rue Augustin Blanchet 38690 Colombe
Tél. 04 76 06 10 94

contact@cc-bievre-est.fr

Lundi de 14h à 17h, mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Accueil des gens du voyage

06 98 59 30 41

Assainissement non collectif

spanc@cc-bievre-est.fr

Attractivité et aménagement

economie@cc-bievre-est.fr

Collecte, traitement des ordures ménagères

service.technique@cc-bievre-est.fr

Déchèteries

Déchèteries 04 76 06 10 94

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars

Apprieu Parc d'activités Bièvre Dauphine

Lundi et mercredi 9h à 12h, mardi et vendredi 14h à 17h, samedi 9h à 12h et 14h à 17h

Beaucroissant Chemin des blaches

Lundi, mercredi et vendredi 14h à 17h, samedi 9h à 12h et 14h à 17h

Châbons - Route de liers

Lundi et mercredi 14h à 17h, mardi et vendredi 9h à 12h, vendredi et samedi 9h à 12h et 14h à 17h

Eau et assainissement

Régie des eaux de Bièvre Est

Parc d'activités Bièvre Dauphine
1352 rue Augustin Blanchet 38690 Colombe

Tél. 04 76 31 58 66 - regiedeseaux@cc-bievre-est.fr

Accueil des usagers : lundi de 14h à 17h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Culture et lecture

Médiathèque La Fée verte

7 rue Joliot Curie 38690 Le Grand-Lemps
Tél. 04 76 31 58 60 - lafeeverte@cc-bievre-est.fr
Mardi de 9h30 à 12h, mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h, vendredi de 9h30 à 12h et de 16h à 18h, samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Ouverture pendant les vacances scolaires

Enfance, jeunesse, famille

Centre socioculturel Ambroise Croizat

750 rue de la République 38140 Renage
Tél. 04 76 91 11 25 - ambroisecroizat@cc-bievre-est.fr
Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h

Centre socioculturel Lucie Aubrac

20 rue Joliot Curie 38690 Le Grand-Lemps
Tél. 04 76 31 58 64 - lucieaubrac@cc-bievre-est.fr
Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

Espace de vie sociale

Tél. 06 89 94 58 88 - evs@cc-bievre-est.fr
Route de la mairie 38690 Saint-Didier-de-Bizonnes

Petite enfance

Les Lucioles

Rue du 19 mars 1962 38140 Renage
Tél. 04 76 31 58 67 - leslucioles@cc-bievre-est.fr
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

Pirouette

20 rue Joliot Curie 38690 Le Grand-Lemps
Tél. 04 76 06 98 99 - pirouette@cc-bievre-est.fr
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 18h

Bidibulles

Pôle petite enfance 1357 rue Alphonse Gourju 38140 Apprieu
Tél. 04 76 06 96 96 - bidibulles@cc-bievre-est.fr
Du lundi au vendredi de 7h à 19h

Relais petite enfance

Pôle petite enfance 1357 rue Alphonse Gourju 38140 Apprieu
Tél. 04 76 06 96 96 - relaispe@cc-bievre-est.fr
Lundi et vendredi 9h-12h et 13h30-17h30, mardi et jeudi 9h-12h, mercredi 9h-12h et 13h30-16h30



du 22 janvier au 29 avril

Francophonie en folie

Jouons avec la langue française et déplaçons-nous autour du monde à la recherche des Terriens qui la pratiquent.

du 22 janvier au 9 mars à La Fée verte

du 10 mars au 29 avril à la médiathèque Paul Éluard de Renage

Informations et programme complet sur www.la-fee-verte.fr

Lecture à voix haute

Perfectionnez vos techniques de lecture à voix haute, prenez le temps et installez-vous dans une sélection variée de textes en lien avec la francophonie.

atelier les 2 février, 2 et 23 mars - 18h15

restitution le 26 mars à 16h - La Fée verte



On joue... à la médiathèque!

Découvrons des jeux et jouons tous ensemble avec les mots.

à partir de 6 ans

mercredi 16 février et samedi 19 février - 10h

à 12h et 16h à 18h - en partenariat avec le centre socioculturel Lucie Aubrac - La Fée verte



Concert de Maroufle

Un mélange de java, de manouche de folk et de rock pour un concert de reprises de chansons françaises aux textes ciselés.

tout public

samedi 26 février - 16h - La Fée verte

Grande dictée

Guillaume Terrien, champion de France d'orthographe, éprouve nos connaissances de la langue française le temps d'une dictée.

à partir de 11 ans

samedi 19 mars - salle Aluigi Renage



Cinéma d'animation

Dessins animés de tous les pays, réalisés par des auteurs francophones à (re) découvrir dans le réseau de lecture publique du territoire.

sur inscription auprès de la médiathèque organisatrice

Le Grand Méchant Renard

(B. Renner et P. Imbert) dès 6 ans
mardi 15 février : 14h - médiathèque Izeaux
vendredi 18 février : bibliothèque le Colibri, Bizonnes

Pougnon le Hérisson

(I. Tcherenkov et A. Condouze) dès 3 ans
mercredi 23 février - 10h - médiathèque Paul Éluard Renage

Bigfoot Family

(B. Stassen et J. Degruson) dès 6 ans
mercredi 23 février : 15h - médiathèque Paul Éluard Renage
samedi 5 mars : 14h30 - bibliothèque Châbons

Ernest et Célestine

(B. Renner, V. Patar et S. Aubier) dès 3 ans
vendredi 25 février - 10h - médiathèque La Fée verte

Mia et le Migou

(J.-R. Girerd) dès 6 ans
vendredi 25 février - 16h - médiathèque La Fée verte



sam. 2 et dim. 3 avril

Foire de Beaucroissant

Champ de foire
entrée gratuite - organisation commune de Beaucroissant - informations sur www.foirebeaucroissant.fr



jeudi 14 avril

Café éco #20

Le développement personnel

Conférence utile et pratique animée par Carole Richard, dédiée aux entrepreneurs du territoire.
8h à 9h30 - siège de Bièvre Est
inscription obligatoire par mail à : event-eco@cc-bievre-est.fr

Agenda non exhaustif pouvant être soumis à modification ou à adaptation en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Retrouvez l'actualité de votre territoire sur

www.bievre-est.fr

et sur notre page Facebook

www.facebook.com/bievreest



FRANCOPHONIE EN FOLIE

DU 22 JANVIER
AU 29 AVRIL
2022



EXPOSITIONS,
RENCONTRES, PROJECTIONS

www.la-fee-verte.fr



Bièvre *Est*
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES